PROCÈS VERBAL 05-2016/2017 COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES TENUE LE 8 FÉVRIER 2017 À 19b15

Ouverture	La cinquième séance du comité de parents (CP) de la Commission Scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR), tenue à la bibliothèque de la polyvalente Marcel Landry, 365, avenue Landry, St-Jean-sur-Richelieu, Québec, J2X 2P6, le 8 février 2017 et à laquelle sont présents :
Présences	Représentants et représentantes des établissements : 1. École Aux-Quatre-Vents, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc) : Mme Marie-Claude Roberge Cartier 2. École Bruno-Choquette, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Anne-Marie Noël 3. École des Prés-Verts, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc) : Mme Geneviève Gosselin 4. École des Savannes, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc) : Mme Caroline Leblanc 5. École du Pélican, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Mylène Bouchard 6. École du Petit Clocher, Clarenceville : Mme Mélanie Martin 7. École Frère-André, Mont St-Grégoire : Mme Julie Robert 8. École Hamel, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Cathy Pessoa (substitut) 9. École Jeanne-Mance, Ste-Angèle-de-Monnoir : Mme Véronique Paré 10. École Marie-Rivier, St-Jean-sur-Richelieu : M. Pierre Hamelin 11. École Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) : St-Jean-sur-Richelieu : M. Lionel Degoud 12. École Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) : St-Jean-sur-Richelieu : M. Lionel Degoud 13. École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Nancy Villeneuve 13. École St-Alexandre, St-Alexandre : Mme Jainthe Bergeron 14. École St-Busandre, St-Alexandre : Mme Jainthe Bergeron 15. École St-Busandre, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Orane Hautain 17. École St-Gérard, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Orane Hautain 18. École St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Martine Lalonde 19. École St-Joseph, Lacolle : Mme Fannie Lupien 20. École St-Joseph, Lacolle : Mme Fannie Lupien 20. École St-Vincent, St-Césaire : Mme Isabelle Lavoie 22. École secondaire Dr-Alexis-Bouthillier, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Marie-Josée Vanasse 23. École secondaire Dr-Alexis-Bourgeoys, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Stéphanie Côté (substitut) 25. École secondaire Paul-Germain-Ostiguy, St-Césaire : Mme Ani Ménard 26. École secondaire Paul-Germain-Ostiguy, St-Césaire : Mme Ani Ménard 27. Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Josée Hébert 28. Polyvalente Marcel-Landry, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Josée Hébert 28.
Autres présences	 Mme Sali Métri, substitut de l'école des Savanes Mme Malorie Gagné, substitut de l'école St-Lucien M. Martin Galipeau, parent
Absences	 École Alberte-Melançon, St-Paul-de-L'Île-aux-Noix : École Capitaine Luc-Fortin, Henryville/St-Sébastien : M. Frédéric Davignon École Crevier, Marieville : Mme Juliane Laplante École de Monnoir, Marieville : École de Richelieu, Richelieu : Mme Kim Vanier École Jean XXIII, Ange-Gardien : École Joseph-Amédée Bélanger, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Brigitte Cérat

- 8. École Marie-Derome, St-Jean-sur-Richelieu : M. Marc Vallée
- 9. École Micheline-Brodeur, St-Paul-d'Abbotsford : Mme Karine Arsenault
- 10. École Napoléon-Bourassa, L'Acadie : Mme Julie Beaupré
- 11. École Notre-Dame-de-Fatima, Marieville :
- 12. École Notre-Dame-de-Lourdes, St-Jean-sur-Richelieu : M. Éric Charpentier
- 13. École Sacré-Cœur (Iberville), St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Geneviève Berry
- 14. École St-Blaise, St-Blaise-sur-Richelieu : Mme Annie Bordeleau
- 15. École St-Anne, Sabrevois : Mme Marie-Claude Caron
- 16. École St-Michel, Rougement : M. André Dalpé
- 17. Représentant (e) CCEHDAA: M. Éric Chevalier-Alvarez

1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente du comité de parents, Mme Mélanie Martin, représentante de l'école du Petit Clocher, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h22. Il y a quorum avec 28 des 45 établissements représentés.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (adoption)

Madame la présidente nous propose l'ordre du jour suivant :

- 1. Présences et ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour (adoption)
- 3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2017 (adoption)
- 4. Parole au public (10 minutes)
- 5. Mot du président et correspondance
- 6. Lettre au ministre (adoption)
- 7. Participation au colloque de l'approche orientante des 22, 23 et 24 mars 2017 offert par l'AQISEP
- 8. Parole aux membres
- 9. Rapport des parents commissaires (information)
- 10. Rapport des délégués au conseil général de la FCPQ
- 11. Rapport du représentant du comité consultatif des services EHDAA
- 12. Rapport du représentant du comité consultatif du transport scolaire
- 13. Rapport du trésorier
- 14. Fermeture de l'assemblée et date de la prochaine séance

Elle propose les modifications suivantes :

- 1. Présences et ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour (adoption)
- 3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2017 (adoption)
- 4. Parole au public (10 minutes)
- 5. Mot du président et correspondance
- 6. Élections
- 7. Conférences (adoption)
- 8. Lettre au ministre (adoption)
- 9. Participation au colloque de l'approche orientante des 22, 23 et 24 mars 2017 offert par l'AQISEP
- 10. Parole aux membres
- 11. Rapport des parents commissaires (information)
- 12. Rapport des délégués au conseil général de la FCPQ
- 13. Rapport du représentant du comité consultatif des services EHDAA
- 14. Rapport du représentant du comité consultatif du transport scolaire
- 15. Rapport du trésorier
- 16. Fermeture de l'assemblée et date de la prochaine séance

Madame Fannie Lupien, représentante de l'école St-Joseph, propose que la parole au public soit décalée au point 9, avant la parole aux membres. #53 Il est proposé par Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, 2016/2017 QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. Adopté à l'unanimité 3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2017 (adoption) M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, veut apporter des spécifications aux titres des membres du public présents à la dernière séance du comité de parents. Ainsi, Mme Ysabel Racine est la secrétaire du syndicat des enseignants, M. Pascal Charland est une personne déléguée au niveau primaire pour le syndicat, M. Éric Plourde est le vice-président du syndicat et M. Gislain Tardif est le deuxième vice-président du syndicat. Deux corrections sont à apporter. Premièrement, au point 13, il s'agit de l'école primaire St-Michel de Rougemont. Deuxièmement, une faute d'orthographe est à corriger au point 9 pour le mot clauses. #54 Il est proposé par M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, 2016/2017 QUE le procès verbal de la séance du 11 janvier 2017 soit adopté tel que modifié. Adopté à l'unanimité SUIVIS Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry fait un retour sur la conférence de Mme Renaud qui a eu lieu en janvier. Elle rappelle aux membres qui étaient présents que la conférencière les invitait à laisser leur courriel afin de recevoir de l'information supplémentaire sur le sujet de la conférence (le stress chez les enfants). Le public, entre 70 et 80 personnes, a semblé satisfait. M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, dit que le stress chez les enfants n'était pas vraiment discuté pendant la conférence, mis à part pour dire de rassurer l'enfant qui vit du stress. La conférence n'était donc pas collée sur le thème. Mme la Présidente annonce que l'affiche pour la prochaine conférence du 29 mars 2017 est prête. Elle remercie Mme Cindy Guay, représentante de l'école St-Lucien, pour la création de cette affiche. Celleci sera présentée à la séance des commissaires du 21 février et elle sera envoyée aux membres du comité de parents juste avant la relâche. Un rappel sera fait deux semaines avant la conférence. 4. MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE Mme la Présidente mentionne aux membres que des épinglettes sur la persévérance scolaire sont disponibles pour tous. Elles sont sur la table des présences.

5. ÉLECTION

Mme la présidente se retire de son poste de membre du conseil d'établissement. Ainsi, elle doit démissionner du comité de parents. Elle nous présente sa lettre de démission remise à son conseil d'établissement, aux commissaires et au comité de parents.

Elle propose d'élire un président d'élection, un scrutateur et un secrétaire afin d'élire un nouveau président pour le comité de parents.

#55 2016/2017

Il est proposé par Mme Orane Hautain, représentante de l'école Saint-Eugène, QUE M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, soit le président d'élection. M. Demers-Payette accepte la nomination.

Adopté à l'unanimité

#56 2016/2017

Il est proposé par Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge, **QUE** Mme Martine Lalonde, représentante de l'école St-Jacques, soit la secrétaire d'élection. Mme Lalonde accepte la nomination.

Adopté à l'unanimité

#57 2016/2017

Il est proposé par Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, **QUE** Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge, et Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, soient retenues comme scrutatrices d'élection. Mme Ménard accepte la nomination.

Mme Bouchard accepte la nomination.

Adopté à l'unanimité

Le Président d'élection remercie Mme Mélanie Martin, représentante de l'école du Petit Clocher et présidente sortante, pour son travail et la félicite pour son dévouement.

Mme Mélanie Martin s'offre pour aider son remplaçant. Également, son mandat prend fin le 9 février 2017. Elle pourra donc présider toute la séance du comité de parents.

Le Président d'élection demande des propositions pour le poste de présidence du comité de parents pour la fin du mandat actuel.

- M. Pierre Hamelin, représentant de l'école Marie-Rivier et de l'école secondaire Joséphine-Dandurand, propose Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy.
- 2. Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, propose Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge.
- 3. Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge, propose Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette.
- 4. Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, propose M. Pierre Hamelin, représentant de l'école Marie-Rivier et de l'école secondaire Joséphine-Dandurand.
- 5. M. Pierre Hamelin, représentant de l'école Marie-Rivier et de l'école secondaire Joséphine-Dandurand, propose Mme Fannie Lupien, représentante de l'école St-Joseph.

# 58 2016/2017	Mme Fannie Lupien refuse la nomination. M. Pierre Hamelin accepte dans l'éventualité où les autres membres refuseraient leur nomination. Mme Anne-Marie Noël refuse la nomination. Mme Jasmine Ménard refuse la nomination. Mme Ani Ménard refuse la nomination. Le président d'élections déclare M. Pierre Hamelin élu président du comité de parents de la Commission Scolaire des Hautes-Rivières par acclamation. Le Président d'élection remercie les membres et clôt la séance d'élection.
#59 2016/2017	6. CONFÉRENCES (adoption) Mme Annie Ducharme, commissaire, a fait la demande au comité de parents pour qu'il finance une conférence en relation avec les enfants TSA. Il en coûterait 500\$ pour la conférence « Comprendre l'autisme au niveau clinique, comportementale, cognitif et académique » d'une durée de 50 minutes avec une période de questions de 15 minutes, donnée par le Dre Bertone. Cette conférence aurait lieu le 12 avril 2017, à 19h, à la Polyvalente Marcel-Landry. Il est proposé par Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy QUE le comité de parents offre la conférence « Comprendre l'autisme au niveau clinique,
#60 2016/2017	Adopté à l'unanimité Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry, pense que les auditoriums utilisés habituellement lors de conférences ne seraient pas assez grand pour la conférence du mois d'octobre 2017 de Jimmy Sévigny. Elle suggère de louer le théâtre des Deux-Rives, au coût de 1300\$. Cette conférence coûterait donc environ 4 300\$. Le budget du comité de parents permet cette dépense. Elle s'assurera de faire le suivi auprès des personnes requises. Il est proposé par Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, QUE la salle du Théâtre des Deux-Rives soient retenue au coût de 1 300\$ pour la conférence de Jimmy Sévigny du mois d'octobre 2017.
	 Adopté à l'unanimité 7. LETTRE AU MINISTRE • Mme la Présidente demande aux membres leur avis sur les lettres qu'elle a préparées et envoyées aux membres. • Mme Fannie Lupien, représentante de l'école St-Joseph, voudrait un rappel sur l'objet de cette lettre. • Mme Véronique Paré, représentante de l'école Jeanne-Mance, qui avait suggéré la lettre au départ,

dit que son but était de faire part au Ministre de l'éducation de notre mécontentement général face aux coupures, en mentionnant que ce sont nos enfants qui en paient le prix et que des décisions passées ont eu un impact précis sur nos jeunes.

- Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, demande à ce que ces lettres éclaircissent les zones d'ombre par rapport à la loi sur l'instruction publique (LIP) puisque les autres commissions scolaires ont dix périodes de spécialistes en dix jours alors que nous n'en aurons que neuf. Selon elle, la LIP recommande une heure par matière par semaine pour les cours qui ne sont pas fixés en heure. Pourtant, pour les matières de base, le nombre d'heures est standardisé pour répondre au programme alors que les matières des spécialistes, qui ont également un programme à suivre, ne sont pas fixées. Elle demande une uniformité du Ministère pour le cursus. Finalement, elle demande de clarifier notre rôle en tant que conseil d'établissement pour le nombre de minutes par période (50 vs 60).
- M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, rappelle que les zones d'ombre sont là pour donner une couleur à l'école (aide en math, par exemple) selon le projet éducatif de l'école. Il pense qu'il faudrait dire au Ministre que les spécialités sont importantes. La situation vécue actuellement dans la Commission Scolaire des Hautes-Rivières met en évidence les coupures en éducation. Nous demandons un réinvestissement majeur en éducation, mais les spécialités sont très importantes dans ces réinvestissements demandés. Le changement sur la grille-matière imposé cette année amène des mécontentements, mais ce n'est que circonstanciel. Il pense qu'une fois le changement fait, ces questions n'apporteront plus de préoccupations et qu'il est donc non nécessaire d'en parler au Ministre. On ne peut pas, en tant que comité de parents, se positionner par rapport aux questions syndicales. Il est donc insensé d'aller en parler au Ministre.
- Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, veut connaître les pouvoirs du conseil d'établissement pour la grille-matière. Elle veut savoir pourquoi il manque une heure de spécialités à nos enfants puisqu'en se fiant à la règle du « une heure par matière », les spécialistes devraient avoir dix heures d'enseignement à se partager aux deux semaines et non neuf, comme proposé maintenant.
- Mme la Présidente répond que le conseil enseignant amène les propositions au conseil d'établissement selon le projet éducatif et que c'est à se dernier d'accepter ou de refuser.
- Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry, mentionne que les arts plastiques sont parfois donnés par les enseignants titulaires dans d'autres commissions scolaires, donc les périodes allouées aux spécialistes se répartissent entre les autres spécialités.
- Mme Orane Hautain, représentante de l'école St-Eugène, dit que nous n'avons pas à nous insérer entre le syndicat et la commissions scolaire. Nous, à la commission scolaire des Hautes-Rivières, avions la chance de pouvoir offrir plus de spécialités, mais que maintenant, c'est coupé. Elle suggère que dans la lettre, nous mentionnons qu'il serait bien d'augmenter toutes les commissions scolaires en temps de spécialistes dans le but d'aider les enfants TSA, TDA et ceux en risque de décrochage scolaire, entre autre, au lieu de nous mettre au même niveau que les autres commissions scolaires.
- Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel Landry, pense qu'il faut attendre que la poussière retombe.
- Mme Orane Hautain, représentante de l'école St-Eugène, pense que la commission scolaire fait trop de changements en même temps. Elle affirme que la commission scolaire veut la réussite des élèves, mais qu'un changement à la fois aurait permis de voir les impacts de ce changement. Actuellement, rien n'indique que tous ces changements aideront.
- Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, pense que les changements doivent aider au niveau administratif et c'est pour cette raison qu'il y en a autant en même temps.
- M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, affirme que les programmes structurés (harmonie, concentration en arts ou en sports, etc.) ont plus d'impacts sur la réussite scolaire que les vingt-deux minutes dont il est question en ce moment. Le syndicat fait son travail en faisant des

propositions à la commission scolaire, mais ces offres ne respectent pas le budget imposé. Il invite les membres à aller sur le site Internet de la commission scolaire afin de voir ces propositions. Il pense que, puisque l'exécutif syndical n'arrive pas à trouver une solution, c'est une question qui est trop complexe pour que le comité de parents puisse arriver à une solution en une soirée. Il ajoute que c'est la tâche des enseignants de revoir leurs pratiques afin d'arriver à trouver une solution pour respecter les demandes de la commission scolaire. Il rappelle que la lettre devrait y aller dans les grandes orientations mentionnées précédemment.

- Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, mentionne que tout ce qui est pédagogique doit être approuvé par le conseil d'établissement. Par contre, quand les enseignants offrent la grille-matière, le conseil d'établissement peut regarder si elle cadre avec le projet éducatif de l'école et la refuser ou l'accepter par rapport à celui-ci. Elle pense que la lettre est inutile, qu'elle ne correspond pas avec notre rôle de comité de parents.
- Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, pense que la lettre doit concerner les grands enjeux, pas les désaccords entre le syndicat et la commission scolaire. Elle veut que la lettre demande un réinvestissement dans l'éducation, mais qu'elle ne revienne pas sur les enjeux syndicaux parce que nous tournons en rond et que certains points ne concernent pas toutes les écoles.
- Mme Jacinthe Bergeron, représentante de l'école St-Alexandre, mentionne que le refus possible du conseil d'établissement par rapport à la grille-matière doit être justifié et les arguments doivent être pertinents. Elle ajoute que les enseignants sont qualifiés pour s'ajuster aux demandes de la commission scolaire : elle a été témoin de stratégies encourageantes.
- Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, rappelle que les membres de la commission scolaire sont qualifiés pour prendre ce genre de décisions et que les enseignants devraient arrêter de les questionner.
- Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, demande des éclaircissements. Dans le document remis lors de la formation de M. Champagne, la commission scolaire suggère dix heures de spécialistes par dix jours, mais ils n'en offre que neuf.
- M. Olivier Demers-Payette mentionne que les enseignants titulaires peuvent offrir une période d'arts et que la commission scolaire compte sur cette contribution.
- Mme Jacinthe Bergeron, représentante de l'école St-Alexandre, parle de la peur du changement.
- M. Pierre Hamelin, représentant de l'école Marie-Rivier, rappelle que la commission scolaire des Hautes-Rivières est vers la fin de queue au classement général des commissions scolaires, qu'il faut des changements, même s'ils font peur.
- Mme Geneviève Gosselin, représentante de l'école des Prés-Verts pense que la deuxième lettre élaborée par Mme la Présidente est plus précise.
- Mme La Présidente suggère que la deuxième lettre soit envoyée au Ministre en clarifiant quelques points.

#61 2016/2017

Il est proposé par M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, QUE le comité de parents envoie une lettre au Ministre de l'éducation calquée sur la deuxième missive rédigée par Mme la Présidente en annonçant clairement la dénonciation des coupures et en demandant une bonification du temps des spécialistes.

Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, demande le vote.

Résultat : Vingt-trois (23) membres votent pour, Quatre (4) sont contre,

	 10. PAROLE AUX MEMBRES Mme la Présidente demande aux membres qui ont adopté la grille-matière dans leur conseil d'établissement de donner leurs impressions. Mme Geneviève Gosselin, représentante de l'école des Prés-Verts, demande si la grille-horaire pourra être vue par le conseil d'établissement pour la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Mme Malorie Gagné, substitut de l'école Saint-Lucien, lui répond que les conseils d'établissement des polyvalentes ont également ce pouvoir. Mme Ani Ménard, représentante de l'école Paul-Germain-Ostiguy, explique le fonctionnement des autobus à son école, étant donné qu'ils sont déjà sur l'horaire inversé du début et de fin des heures de classes, pour permettre aux membres d'entrevoir ce qui se passera l'an prochain.
	9. PAROLE AU PUBLIC (10 minutes) M. Martin Galipeau demande à ce que le comité de parents soit précis dans l'écriture de sa lettre afin de s'assurer du succès de celle-ci auprès du Ministre. Il suggère que des énoncés précis viennent appuyer nos dires.
#62 2016/2017	personne, plus taxes, pour le colloque. Les autres dépenses sont également payées par le comité de parents selon les règles de régie interne. Les inscriptions sont requises avant le 20 février. Pour s'inscrire, il faut envoyer un courriel à Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry. • Pour le moment, les intéressées sont Mme Cindy Guay, représentante de l'école St-Lucien, Mme Jacinthe Bergeron, représentante de l'école St-Alexandre, Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry et Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette. • Pour plus d'informations, il est possible d'aller consulter le site : www.aqisep.qc.ca . Il est proposé par Mme Véronique Paré, représentante de l'école Jeanne-Mance, QUE le comité de parents défraie les coûts reliés au colloque offert par l'AQISEP pour un maximum de quatre membres. Adopté à l'unanimité
	 8. PARTICIPATION AU COLLOQUE DE L'APPROCHE ORIENTANTE DES 22, 23 et 24 MARS 2017 OFFERT PAR L'AQISEP • Mme la Présidente demande si des membres sont intéressés par ce colloque, pour un maximum de quatre personnes. Le titre est « Entreprendre la réussite, ça nous concerne tous ». Les frais sont payés par le comité de parents. Il se donne à l'hôtel Le Concorde, au coût d'un peu plus de 100\$ par
	Adopté à majorité Mme Fannie Lupien, représentante de l'école St-Joseph, demande comment l'envoie des lettres se fera. Mme La Présidente suggère une lettre, en provenance du comité de parents, pour chaque député qui dessert les écoles du territoire de la commission scolaire ainsi qu'une au Ministre de l'éducation.
	Un (1) s'abstient.

- M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, explique que c'est le transport scolaire qui va influencer la grille-horaire. Les temps de pause et de dîner des enseignants sont conventionnés. La grille-matière et la grille-horaire seront approuvées sous peu dans nos conseils d'établissement respectifs. Il faut s'assurer d'être entendus et respectés dans nos opinons. Un huis-clos peut être demandé pour les débats, en présence de public, mais le vote, qui peut être secret, doit être fait devant tous. Il ne peut pas y avoir une proposition remise par quelqu'un d'autre que la direction de l'école. Le président du conseil d'établissement doit refuser d'autres propositions présentées si elles ne viennent pas de la direction.
- Mme Francesca Gingras, représentante de l'école Notre-Dame-du-Sourire, dit que lors de son dernier conseil d'établissement, il y avait de la tension. Des enseignants étaient présents dans le public et le conseil a dû refuser la proposition présentée par la direction puisqu'elle ne tenait pas compte des changements imposés par la commission scolaire.
- Mme Malorie Gagné, substitut de l'école St-Lucien, demande des éclaircissements sur le huis-clos et le vote secret pour être préparée lors de son prochain conseil d'établissement.
- M. Lionel Degoud, représentant de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville, affirme que la direction doit sortir lors d'un huis-clos.
- Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, demande où la parole au public devrait se trouver lors du prochain conseil d'établissement.
- M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, répond que l'ordre du jour peut être modifié selon les besoins et il suggère un temps limite pour la parole au public.
- Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette pense qu'il serait intéressant que le président du conseil d'établissement explique le déroulement de la parole au public dans le « Mot du président » afin que tous sachent à quoi s'en tenir.
- Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge, dit que l'adoption de la grille-matière s'est très bien déroulée lors de leur réunion de décembre.
- Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry, suggère que la présence des commissaires pourrait aider au bon déroulement des rencontres concernant l'adoption de la grillematière.

Mme Véronique Paré, représentante de l'école Jeanne-Mance, parle de la semaine des enseignants. Leur OPP a organisé une semaine spéciale : lundi, chaque enseignant a reçu une fleur, mardi et mercredi, chaque enseignant a eu droit à un cinquante minutes de pause donnée par un parent qui est allé le remplacer dans sa classe (les enseignants devaient choisir leur moment pendant ces deux journées), ils ont reçu des cartes préparées par les enfants le mardi et le mercredi avec l'aide des parents pendant la pause des enseignants, jeudi, c'était un dessert et vendredi, plusieurs parent se sont portés volontaires pour faire un dîner sushi.

Mme Jacinthe Bergeron, représentante de l'école St-Alexandre, explique que chaque jour de la semaine des enseignants, leurs enseignants ont reçu une douceur. Également, la direction a demandé à un élève par jour de lire un texte différent à l'intercom pour toute l'équipe. Finalement, les adresses courriels ont été envoyées aux parents pour que les enseignants reçoivent des messages de parents.

Mme Anne-Marie Noel, représentante de l'école Bruno-Choquette, mentionne la soirée cinéma, qui aura lieu le vendredi 10 février, mettant en scène le film *Les trolls*, entrée à 18h30, projection à 19h, au coût de 4\$, incluant le popcorn et le jus, à laquelle les parents doivent être présents pour les enfants de maternelle, première et deuxième années.

Mme la Présidente, Mélanie Martin, représentante de l'école du Petit-Clocher, parle que leur école fera des soirées cinéma pour leurs élèves de sixième année, mais que les parents devront être présents.

Mme Fannie Lupien, représentante de l'école St-Joseph demande aux membres s'ils peuvent partager les documents reçus à la formation de M. Mario Champagne.

11. RAPPORT DES PARENTS COMMISSAIRES (information)

M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, et parent commissaire, annonce que les parents commissaires pourront appliquer leur droit de vote pour la première fois. Il mentionne qu'ils devront probablement voter pour le calendrier scolaire concernant l'ajout possible d'une journée pédagogique le 1^{er} novembre, lendemain de l'Halloween. Cette proposition ouvre la porte à la possibilité d'avoir des journées pédagogiques en milieu de semaine. Ce serait intéressant pour la formation des enseignants. Il demande l'avis des membres.

- Mme Véronique Paré, représentante de l'école Jeanne-Mance, mentionne que les enseignants savent comment s'ajuster avec les élèves le lendemain de l'Halloween, qu'ils ne veulent pas que ça change.
- Mme Malorie Gagné, substitut de l'école St-Lucien, nomme d'autres commissions scolaires où c'est une pratique courante.
- Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, dit que de toute façon, l'Halloween pourrait être fêtée le samedi, dorénavant, rendant cette journée pédagogique inutile.
- Mme Orane Hautain, représentante de l'école St-Eugène, dit que ça ne change rien au fait que la plupart des enfants iront à l'école quand même, mais au service de garde : cela ne fait que changer le mal de place.
- M. Lionel Degoud, représentant de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville, demande si ce serait possible pour les services de garde de répondre à cette demande.
- Mme Fannie Lupien, représentante de l'école St-Joseph, répond que les journées pédagogiques sont planifiées à l'avance et que les services de garde s'y ajustent.
- Mme Martine Lalonde, représentante de l'école St-Jacques, pense que les sorties offertes par les services de garde pourraient être plus faciles à organiser si elles n'étaient pas toujours le vendredi, jour de plus grande affluence des différents centres d'activité et de demandes pour les autobus.
- Mme Sali Métri, substitut de l'école des Savanes, parle du travail des parents où il pourrait être plus difficile de prendre une journée de congé en plein milieu de la semaine au lieu du vendredi.
- M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard et parent commissaire, dit que ce devra probablement rester une décision locale.
- Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, suggère que les écoles placent une journée pédagogique mobile, si elles le désirent, cette journée. De cette façon, il sera plus facile de faire un choix pour les parents commissaires.
- M. Lionel Degoud, représentant de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville, et parent commissaire, demande qu'est-ce qu'ils devront voter en tant que parents commissaires.
- M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard et parent commissaire, dit que les commissaires devraient voter pour le calendrier déposé.
- Mme Geneviève Gosselin, représentante de l'école des Prés-Verts, demande si les formations des enseignants manquent de participation parce que c'est le vendredi.
- M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard et parent commissaire, répond que c'est très difficile de répondre à cette question puisque plusieurs paramètres entrent en ligne de compte.

M. Olivier Demers-Payette reprend la parole et dit que la politique d'admission a été adoptée après

amendement. En comité de travail, le critère d'ancienneté a été discuté. La commission scolaire réfère à l'article 239. Ils se demandent comment transposer le critère d'ancienneté sans modifier les critères existants, mais en assurant la stabilité.

Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry et parent commissaire, mentionne qu'elle a essayé de faire voir le point des petits villages pour lesquels la stabilité est difficile. Elle pense que les commissaires ont compris que c'est un sujet sensible et que nous tenons à la qualité des services de nos milieux.

12. RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPO

Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge et déléguée au CGFCPQ mentionne la rencontre du 17 et 18 février, avec la possible présence du Ministre Sébastien Proulx. Les délégués discuteront probablement du cheminement scolaire des élèves HDAA et de la prématernelle 4 ans.

Cette année, au lieu du congrès habituel, la FCPQ offrira un colloque, le 3 juin prochain, intitulé « Le projet éducatif au cœur de la communauté ». Les inscriptions sont au coût de 190\$ par membre. D'autres informations sont à venir.

13. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU CCSEHDAA

Le représentant du comité de parents au CCSEHDAA étant absent, M. Pierre Hamelin, représentant de l'école Marie-Rivier, prend la parole. Il mentionne le dernier sujet discuté, soit la TÉVA et il dit que la réunion du mois de mars traitera du modèle de service.

14. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE

Mme Fannie Lupien, représentante de l'école St-Joseph et représentante au CCTS dit qu'il n'y a pas eu de rencontre.

Elle mentionne qu'à son école, l'inversion des horaires est questionnée pour le transport scolaire. Elle demande aux membres de lui acheminer des questions au besoin.

Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge, demande quelle est la marche à suivre lorsqu'un enfant a un mauvais comportement dans un autobus. Elle demande le but de présenter le billet à la direction, qu'ailleurs, les enfants n'embarquent pas si le papier n'est pas signé par les parents. Finalement, elle dit qu'il faudrait que la démarche soit plus claire.

Mme la Présidente répond que les billets doivent passer par la direction.

Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, demande si certains chauffeurs encouragent les « élèves-polices ».

Mme Nancy Villeneuve, représentante de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, mentionne que des caméras sont présentes dans leurs autobus suite aux problèmes qu'ils ont eus.

COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc., J3B 6N3, Tel : 359-6411, Fax 359-4623

#63 2016/2017	À 22h, Il est proposé par Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, QUE la réunion soit prolongée de 30 minutes.
	Adopté à l'unanimité
	15. RAPPORT DU TRÉSORIER
	M. Lionel Degoud, représentant de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville, et trésorier, prend la parole. En date du 31 janvier 2017, 23% du budget du comité de parents est dépensé. Il estime qu'avec les frais de déplacement, les frais de garde et les autres frais possibles en plus des conférences, le comité de parents a environ 50% de son budget de dépensé. Il est donc possible d'envoyer plusieurs personnes au colloque de l'AQISEP.
	Mme la Présidente mentionne que les frais de réclamation doivent être faits cette année pour éviter d'empiéter sur le budget de l'an prochain.
	16. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE ET DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE
#64 2016/2017	À 22h05, Il est proposé par Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, QUE la séance du comité de parents soit fermée.
	Adopté à l'unanimité
	La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 8 mars 2017, à 19h15 , à la bibliothèque de la polyvalente Marcel-Landry, située au 365 avenue Landry, St-Jean-sur-Richelieu, Qc., J2X 2P6.